

Règlement particulier du tournoi « MAUREPAS VOIT DOUBLE » du 8 et 9 Mars 2025

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Article 1 : Généralités

- Le tournoi est autorisé sous le numéro 2402091 et sous le nom « MAUREPAS VOIT DOUBLE ». Il se déroule les 8 et 9 Mars 2025 au Gymnase de la Malmedonne à MAUREPAS sur 7 terrains.
- Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.
- Le Juge-Arbitre de la compétition est **Mr Eric PETIT**. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.
- L'organisateur de la compétition (GEO) est **Julien GAUTRON (Tel : 06 86 79 33 27)**

Article 2 : Séries et tableaux

- Le tournoi « MAUREPAS VOIT DOUBLE » est un tournoi national qui s'adresse à tous les joueurs des catégories cadet classés minimum D8, junior, senior et vétéran.
Les séries proposées **S1, S2, S3 et S4 (de R6 à NC)** dans les tableaux de *DH, DD et DMX*.
- Les matches de Double Hommes et Double Dames se dérouleront jusqu'aux finales le samedi et les matches de Double Mixtes se joueront le dimanche.
- Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules suivie d'une phase en élimination directe. Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum de 4 paires inscrites.

Article 3 : Inscriptions

- La date limite d'inscription est fixée au **Vendredi 7 Février 2025**. Les classements seront arrêtés à cette date pour la confection et validation des tableaux. Le tirage au sort sera effectué le **Vendredi 21 Février 2025**. Le CPPH sera pris en compte à cette date pour le calcul des points. Pour les doubles, ce sera le classement du joueur le mieux classé dans la série concernée qui sera pris en compte. Aucun joueur ne peut avoir moins du seizième de points que son ou sa partenaire.
- Les inscriptions et les règlements se feront sur Badnet
- Pour tout contact merci de communiquer à l'adresse : cbm78.tournois@gmail.com

La prise en compte des inscriptions se fait en **mode Standard** c'est-à-dire dans l'ordre d'arrivée de l'inscription de la paire complète. En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions et préviendra les joueurs non retenus ou mis sur liste d'attente dans la semaine qui suit la clôture des inscriptions.

- Les frais d'inscription s'élèvent à **18€ pour 1 tableau, 23€ pour 2 tableaux**.

- Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 7h30 à 23h00 et le dimanche de 07h30 à 19h00.

Article 4 : Forfaits

- Tout joueur s'inscrivant au tournoi « MAUREPAS VOIT DOUBLE » doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
 - Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part à l'organisateur dans les plus brefs délais par email à l'adresse cbm78.tournois@gmail.com
 - ▶ si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription.
 - ▶ si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. **Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur** pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué sans justificatif.
- Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5 : Déroulement

- Une buvette sera mise à la disposition du public et des joueurs pendant toute la durée du tournoi.
 - Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact portée sur la fiche d'inscription. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
 - Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
 - Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
 - Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
 - Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est **RSL Grade 3**. Les joueurs de la série P joueront en plastique (**YONEX MAVIS 500**) sauf entente préalable entre les joueurs.
- L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
 - Tous les matches se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
 - Le temps de repos entre deux matches est de 20 minutes, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 5 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
 - Tout volant touchant les infrastructures (sauf celles désignées par le juge arbitre) sera déclaré faute, sauf au service où le joueur pourra servir une nouvelle fois maximum.
 - Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.
 - Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
 - Tout participant au tournoi s'engage à ne pas demander de droits à l'image en cas de prise de photos ou film lors du déroulement de la compétition.

- La participation au tournoi « MAUREPAS VOIT DOUBLE » requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vu ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).